

DEPARTEMENT DE L'AIN

Commune de 01430

ST MARTIN DU FRESNE

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 19 SEPTEMBRE 2017 à 19 heures**

**Sous la présidence de Mr Dominique TURC, Maire,**

En exercice : 15  
Présents : 10  
Votants : 12

**Absents excusés :**

M. Christophe JACQUEMET ayant donné procuration à M. David GAUTHIER,  
M. Michel VELAS ayant donné procuration à M. Pierre BURGAT,  
Mmes Sandrine VAUDON, Clémence DENUELLE et M. Pierre GIROD.

**Secrétaire de séance:** Mme Brigitte HUMBERT.

En début de séance le Cabinet BAC-Conseils commente les rapports annuels Eau-Assainissement de l'année 2016.

**Le Conseil Municipal,  
A l'unanimité,**

Suite à l'informatisation des services de la cantine et de la garderie, **modifie** le système de réservation et le mode de règlement.

**Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention transmise par la CCHB, pour l'attribution d'un fonds de concours à notre commune d'un montant de 18.000,00 €, pour les travaux d'aménagement de la Rue de Longeville.

**Charge** le SIEA d'assurer le contrôle et la perception, pour le compte de la commune, de la redevance d'occupation du domaine public pour chantiers provisoires sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz.

A la demande de Monsieur Etienne BLANC, président de l'Association des Maires de l'Ain, **accorde** une subvention exceptionnelle de 1.000€ aux victimes de l'ouragan Irma.

**Donne** un avis favorable sur le principe de participation financière à la Classe de mer 2018 organisée pour la classe de CM1-CM2. Elle se déroulera durant une semaine à St Pierre de Quiberon.

**Emet un accord de principe** sur l'emplacement d'un pylône TDF au lieu-dit « Bras des Vignes », mais différentes modalités ne sont pas encore définies, notamment au niveau financier.

**Est informé :**

- Que la CCHB va devenir une Communauté d'agglomération à partir du 01<sup>er</sup> Janvier 2018. Qu'un projet de Maison de Services au Public est en cours, le site d'implantation serait dans les locaux de la Sous-Préfecture de Nantua.
- Qu'en ce qui concerne le dispositif de Participation Citoyenne, les référents ont rencontré le Capitaine Pahon de la gendarmerie de Nantua, le mercredi 13 septembre 2017 en mairie de St Martin du Fresne. Pour finaliser ce dossier, il y aura lieu de signer un protocole avec la Gendarmerie, les services de l'Etat et Monsieur le Procureur de la République, puis des panneaux signalant le dispositif seront implantés.
- De la création d'un Conseil Municipal des enfants. Seront concernés, les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2.
- Que la CCHB aimerait connaître la liste des incivilités survenues dans notre commune, lors de la période estivale. Mme ECOFFARD prendra contact avec la gendarmerie pour qu'elle nous transmette cette liste.
- Que l'Association de Défense du Bief de Vau demande une aide matérielle pour l'implantation d'un panneau de sensibilisation à l'entrée de La Combe de Vau. D'autre part elle envisagerait une journée de nettoyage au printemps 2018. L'assemblée donne un accord de principe et Monsieur le Maire prendra contact avec les responsables de l'Association pour définir les différentes modalités de mise en œuvre.
- Que l'entreprise Val TP qui a fait les travaux Rue de Château Bruneau va demander une expertise des pierres du caniveau central, car elles sont fissurées.
- Que les communes doivent rédiger un schéma de Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI). Ce dernier déterminera une approche de programmation, permettant d'optimiser les ressources et de définir précisément les besoins à terme.
- Que le jury pour l'attribution de la 2<sup>ème</sup> fleur est passé le 26 juillet 2017. Les résultats ne sont pas connus à ce jour.

Séance levée à 22 h 30.

Le Maire,  
**Dominique TURC.**